



## COOPÉRATIVE D'HABITATION CERCLE CARRÉ

Un lieu de vie participatif pour des artistes et travailleurs culturels durables  
36, rue Queen, boîte no 1, Montréal H3C 2N5 – [www.cerclecarre.coop](http://www.cerclecarre.coop)

### FICHE DE PRÉSENTATION, CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET PROCÉDURES D'APPLICATION

#### COOPÉRATIVE CERCLE CARRÉ

##### **Un lieu de vie, de diffusion culturelle et un toit vert dans un même édifice !**

Destinée aux **artistes et travailleurs du secteur culturel** de toutes disciplines et de toutes origines, la coopérative d'habitation CERCLE CARRÉ offre à ses membres des logements à **loyer abordable et un mode de vie participatif**. Elle accueille dans le même édifice, **un lieu de vie ; un centre de diffusion culturelle, ESPACE CERCLE CARRÉ** qui donne une place prépondérante aux pratiques émergentes ; **une résidence destinée à accueillir ponctuellement des artistes de la scène nationale et internationale et un toit vert et communautaire**. Ouvert sur son quartier, sur sa ville et sur le monde, CERCLE CARRÉ s'inscrit dans une perspective de culture en réseau et de partage et est au cœur d'une vie artistique et humaine, dynamique, solidaire et durable. CERCLE CARRÉ conjugue ainsi **vocations communautaire, culturelle et écologique**. Une première en logement communautaire neuf destiné aux artistes.

#### UN PEU D'HISTOIRE

##### **Sept ans de gestation**

Croyant à la force du regroupement et adhérant aux principes de solidarité pour briser l'isolement et la précarité auxquels font face de nombreux créateur(e)s, un groupe d'artistes de Montréal, avec l'appui du Groupe CDH (Conseil en Développement de l'Habitation) et de la firme d'architectes Douglas Alford, a travaillé activement de 2003 à 2010, à la réalisation de la construction de la coopérative d'habitation CERCLE CARRÉ. Le bâtiment neuf a vu le jour le 1<sup>er</sup> juillet 2010. La coopérative a reçu l'aide financière de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et de la Ville de Montréal, dans le cadre du programme Logement abordable «volet social et communautaire».

#### DESCRIPTION ET EMPLACEMENT DU BÂTIMENT

##### **Un édifice construit avec le souci des économies d'énergie**

**Adresse** : 36, rue Queen, Montréal, Québec H3C 2N5 - Arrondissement Ville-Marie

**Bâtiment neuf de 7 étages**, aux normes Novoclimat de l'Agence de l'efficacité énergétique

**49 logements** [Revêtements des sols : béton], avec balcon

**3 ½** - 56 à 57 m<sup>2</sup> – 602, 5 à 613,3 p<sup>2</sup> - (une chambre à coucher fermée)

**523\$** mensuel (tarif membre, établi à ce jour) + 20\$\* internet + électricité et eau chaude

**4 ½** - (deux chambres à coucher fermées) - 72 m<sup>2</sup> – 774,7 p<sup>2</sup>

**612\$** mensuel (tarif membre, établi à ce jour) + 20\$\* internet + électricité et eau chaude

\* La coopérative s'est dotée en février 2015 d'un réseau internet collectif aux frais partagés (connexion par fibre optique de 100Mbs, avec Métro-Optic)

Aucun logement ne peut bénéficier de subventions au loyer, Cercle Carré étant soutenu financièrement par le programme *Logement abordable* et non pas par celui d'*Accès Logis*.

**1 espace de diffusion culturelle au rez-de-chaussée** [132 mètres carrés (1420 pi.ca.)]

**1 toit vert et communautaire**

**1 résidence pour artistes de la scène nationale et internationale**

**7 parkings** à ciel ouvert à l'arrière du bâtiment : **152\$** mensuel (établi à ce jour)

**Part sociale des membres** : **500\$** [obligatoire]

#### FORMULE COOPÉRATIVE

**Son succès : une gestion participative et une implication active de ses membres.** La formule coopérative implique un véritable fonctionnement communautaire. Sous la supervision de son conseil d'administration, les membres sont locataires, gèrent rigoureusement et collectivement l'édifice, et participent démocratiquement à toutes les décisions qui touchent à l'exploitation et la gestion du bâtiment (participation aux assemblées générales, aux comités, aux activités, ainsi qu'à des projets divers).

#### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET PROCÉDURES D'APPLICATION

**Les personnes intéressées à devenir membre de la coopérative doivent être des artistes professionnels ou émergents ou des travailleur(e)s culturel(le)s actifs et doivent démontrer leur capacité à participer à la gestion des affaires courantes de la coopérative et à assumer le coût du loyer convoité.** Les candidat(e)s doivent être de citoyenneté canadienne ou avoir obtenu le statut de résident permanent, remplir le **formulaire de manifestation d'intérêt à occuper un logement** et joindre une **lettre de motivation** accompagnée d'un **curriculum vitae de leurs parcours artistique et communautaire**. Tout dossier incomplet ne sera pas étudié. Les documents doivent nous parvenir de la façon suivante :

**par courriel** à : [candidature@cerclecarre.coop](mailto:candidature@cerclecarre.coop)

**par la poste** à : COOPÉRATIVE D'HABITATION CERCLE CARRÉ, à l'attention du Comité de sélection  
36, rue Queen, case postale 001, Montréal, Québec, H3C 2N5.

**Seules les personnes retenues en pré sélection seront contactées pour une entrevue avec le comité de sélection qui statuera par la suite.** Les candidat(e)s seront ensuite avisé(e)s du résultat de leur démarche.

BONNE CHANCE !